

SCOT

- ▶ AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
- ▶ CLIMAT AIR-ÉNERGIE

PDM

- ▶ MOBILITÉ



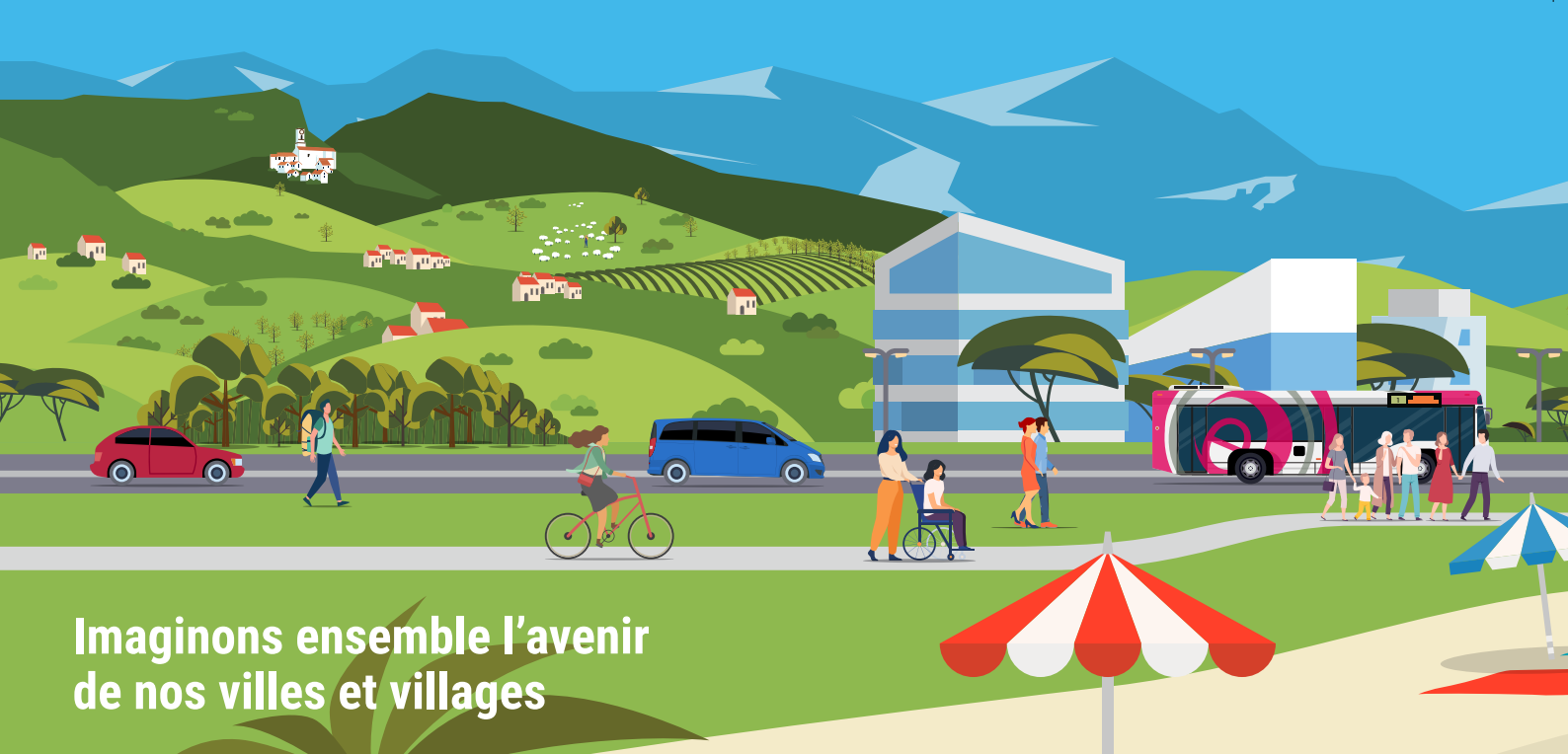
ENJEUX

Imaginons ensemble l'avenir de nos villes et villages



**CONCERTATION
DE NOVEMBRE
À DÉCEMBRE 2022**

Avec le soutien financier de la Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur



Imaginons ensemble l'avenir de nos villes et villages

La démarche **CASA** 2040

La Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis (CASA), s'étend de la Méditerranée aux contreforts des Alpes. Composée de 24 communes, elle offre un cadre et une qualité de vie exceptionnels à ses 180 000 habitants.

Pour préserver ses atouts et faire face aux enjeux de notre époque en matière de changement climatique, de mobilités et d'urbanisme durables, les élus ont engagé avec conviction la démarche CASA 2040. C'est l'objet du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de la Communauté d'Agglomération. Véritable projet de territoire, CASA 2040 a pour objectif de répondre à une question essentielle : quel cadre de vie voulons-nous dans 20 ans ?

Au-delà du seul aspect réglementaire, pour construire ce projet ambitieux, les élus ont fait le choix d'intégrer dans le projet CASA 2040, le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et le Plan de Mobilité (PDM).

Pour garantir le succès du projet de territoire CASA 2040, une vision partagée et collective est indispensable. À ce titre, une intense concertation avec les élus, acteurs et habitants du territoire est mise en œuvre tout au long de l'élaboration.

Des premiers enjeux identifiés et soumis à l'avis du public

Après un lancement officiel en septembre 2021, la démarche CASA 2040 franchit un nouveau palier. Un diagnostic rigoureux a été réalisé avec l'appui d'experts notamment en matière d'urbanisme, d'environnement, d'aménagement et de mobilités, définissant un état des lieux des forces et faiblesses du territoire.

Ce diagnostic sans concession a permis d'identifier les enjeux majeurs de notre territoire. Les enjeux enrichis par les besoins et attentes exprimés lors de la concertation serviront de base à l'élaboration du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS). Étape importante, le PAS fixera les orientations et les objectifs d'un aménagement du territoire respectueux de l'environnement à l'horizon 2040. Il sera proposé aux acteurs et habitants du territoire en 2023.

ENJEUX



Le présent document met en avant les principaux enjeux classés selon les grandes thématiques identifiées du diagnostic. L'intégralité des enjeux est disponible sur casa2040.fr

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

S'appuyant sur un diagnostic thématique, des orientations stratégiques seront définies, et accompagnées d'un programme d'actions concerté sur 20 ans.

fin 2022



Phase de concertation avec la population de la CASA

2023



Projet d'Aménagement Stratégique

2023-2024



Documents d'Orientations et d'Objectifs & Document d'Aménagement Artisanal et Commercial

2023-2024

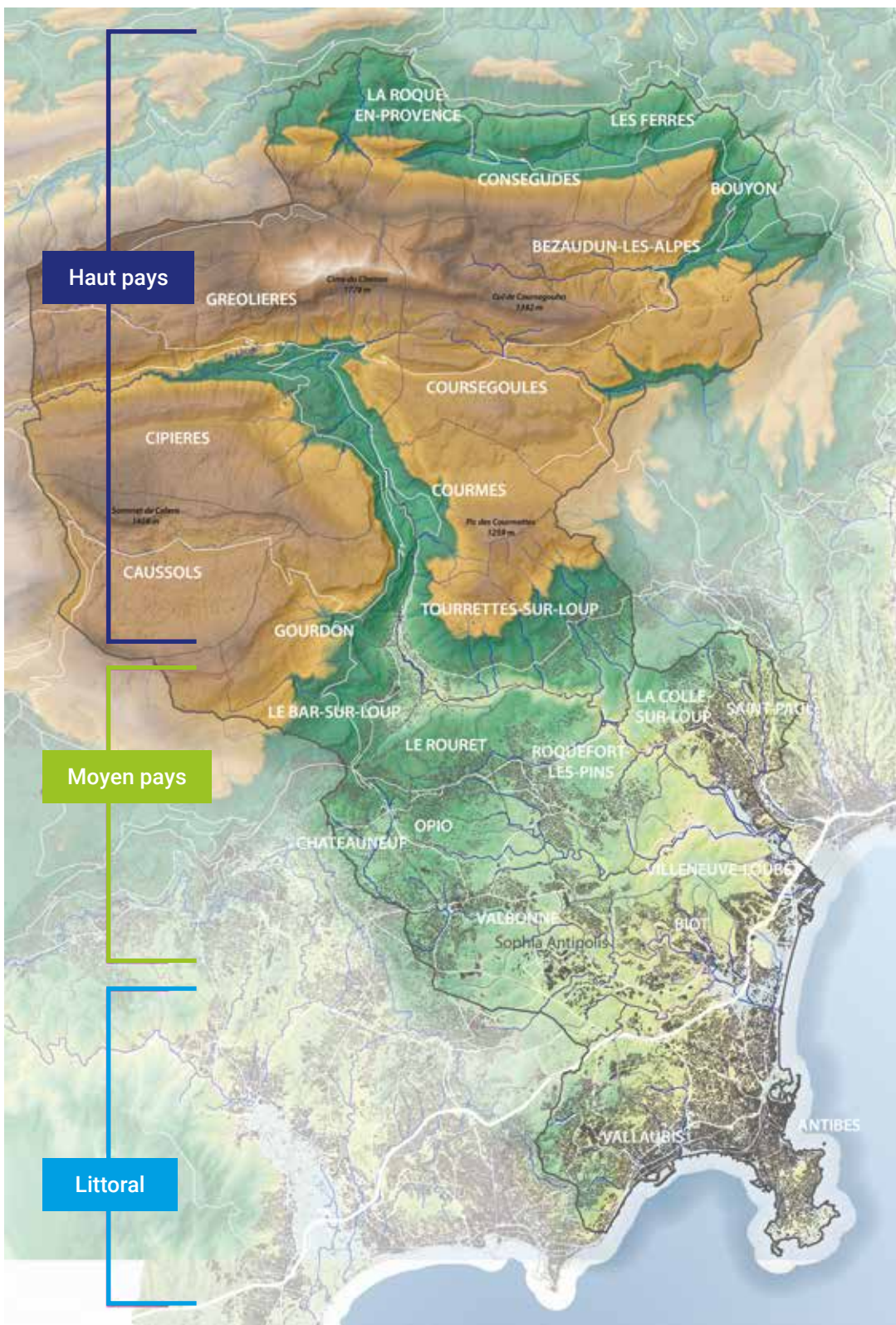


Plans d'Actions

2024



Consultations réglementaires et enquêtes publiques



 **24**
communes

 **180 000**
habitants

 **80 000**
emplois

PARTICIPER
> CASA2040.FR



UN TERRITOIRE RICHE DE SA DIVERSITÉ ET DE SON DYNAMISME

Des patrimoines et paysages variés, piliers de l'attractivité du territoire

La richesse paysagère constitue l'identité même du territoire. La CASA propose une réelle diversité d'horizons et de patrimoines autour de 3 secteurs :

- La zone du Littoral, avec l'interface terre/mer, les baies et ports, ainsi que le Cap d'Antibes,
- La zone du Moyen Pays, avec des villages et des zones pavillonnaires, intégrant la Technopole de Sophia Antipolis,
- La zone du Haut Pays qui s'intègre dans le périmètre du PNR des Préalpes d'Azur.

Ainsi, la CASA demeure un territoire touristique majeur et particulièrement attractif. Les activités touristiques du Littoral sont principalement liées au portuaire et au balnéaire. Le tourisme de nature constitue une composante forte dans les secteurs du Moyen et du Haut Pays. Pour maintenir cette attractivité, le territoire doit néanmoins s'adapter aux défis imposés par le changement climatique et la transition énergétique.

PRINCIPAUX ENJEUX



- Valoriser et conserver la richesse paysagère du territoire et l'identité des villages
- Maintenir la diversité et l'attractivité du territoire
- Innover dans les approches et les projets touristiques



Une agriculture de qualité, à forte valeur ajoutée

L'agriculture et la variété de ses productions sont très présentes (horticulture, oléiculture, plantes à parfum, aromatiques et médicinales, agrumiculture...), souvent de renommée mondiale. La production est soutenue par une demande locale importante, notamment en Agriculture biologique (AB). La pression de l'urbanisation, toujours très forte, rend difficile l'accès à la terre, car elle est l'objet de spéculation particulièrement sur le Moyen Pays.

La forêt est une ressource de matière première locale qui peut être valorisée sur des circuits plus ou moins locaux : filières bois énergie, bois d'industrie, bois d'œuvre, etc...

PRINCIPAUX ENJEUX



- Préserver et remobiliser les terres agricoles
- Lutter contre le recul de l'activité agricole et promouvoir la filière
- Renforcer l'autonomie alimentaire du territoire
- Accompagner les pratiques pour une gestion raisonnée et qualitative des forêts



PRINCIPALES FILIÈRES STRATÉGIQUES DE SOPHIA ANTIPOLIS

- **L'intelligence artificielle** : La Technopole Sophia Antipolis est labellisée « 3IA Institut Interdisciplinaire d'Intelligence Artificielle » (seulement 4 en France), ce qui conforte son hyper attractivité sur la thématique de l'intelligence artificielle.
- Véhicule intelligent et autonome
- Santé et biotech
- Cybersécurité



Économie, une dynamique à conforter

Les centres villes sont attractifs avec une forte densité commerciale et concurrentielle. Cependant, l'offre commerciale reste davantage concentrée sur le Littoral. L'offre non sédentaire (marchés) est largement plébiscitée par les habitants comme par les touristes. Par ailleurs, on constate de nouvelles habitudes commerciales directement liées à la montée des achats par internet et à l'offre des territoires voisins. Ainsi, 1/3 des dépenses alimentaires sont réalisées en dehors de la CASA.

30KM
de côte littorale

1,7 MD€
de chiffre d'affaires lié au tourisme

2M
de touristes/an
soit 19% de la Côte d'Azur

309
agriculteurs

7 000HA
occupés par l'agriculture
soit 15% de la CASA





Sophi@tech



Gorges du Loup

ISME ÉCONOMIQUE

Sophia Antipolis : la locomotive du développement économique

Sophia Antipolis, première Technopole d'Europe, compte aujourd'hui près de 2 500 entreprises, 40 000 emplois avec une croissance de 1 000 emplois nets créés chaque année avant 2020. Depuis la crise sanitaire, la Technopole a créé + 200 emplois en 2020 et + 1 500 emplois en 2021.

La Technopole est la locomotive de tout le territoire de la CASA et du département. Elle est le fruit d'un développement équilibré entre la préservation des espaces naturels, avec la préservation de 90 % d'espaces verts, et le dynamisme économique tout en s'appuyant sur des filières stratégiques d'excellence de renommée internationale.

Poumon économique, elle est aussi un moteur de développement pour les 24 communes de l'agglomération et la Côte d'Azur. Son évolution et son accompagnement sont stratégiques pour les prochaines années et la démarche CASA 2040.

PRINCIPAUX ENJEUX



- Conforter le développement cohérent et maîtrisé de la Technopole en intégrant une mixité de fonction (logements, bureaux...)
- Maintenir et accompagner les principales filières de la Technopole
- Maintenir et préserver un cadre de vie de qualité et durable pour les usagers de la technopole



Sophia Antipolis

PRINCIPAUX ENJEUX



- Équilibrer la répartition des commerces selon les besoins du territoire
- Maîtriser les nouveaux projets commerciaux en centre-ville et en périphérie
- Optimiser les zones commerciales existantes et améliorer la qualité des aménagements

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Des espaces naturels remarquables à préserver

L'étendue du territoire du nord au sud, de la mer aux sommets montagneux est à l'origine d'une exceptionnelle diversité de milieux naturels et d'espèces. Près de 67 % du territoire sont sous protection forte et/ou sous dispositifs de préservation ou de gestion dont 4 sites Natura 2000, 1 Arrêté de protection de biotope, 1 réserve biologique, 7 Parcs naturels Départementaux, des espaces du Conservatoire du Littoral.

Le Haut Pays représente un véritable réservoir de biodiversité par sa forêt, ses plateaux et la présence des principaux cours d'eau permanents : Le Loup, la Cagne, l'Estéron. Dans le Moyen Pays et sur le Littoral, des obstacles majeurs au déplacement des espèces sont présents : autoroute A8, voie ferrée, routes départementales et locales, lignes haute tension aériennes, urbanisation dense, murets et clôtures etc.



Réduire la vulnérabilité aux risques naturels

L'ensemble des communes de la CASA a été concerné par une catastrophe naturelle ou est exposé à des risques : inondations, mouvements de terrain, incendies ou séismes.

Le changement climatique amplifie la fréquence et l'intensité des risques naturels.

PRINCIPAUX ENJEUX



- Renforcer la prévention, la gestion et la réduction de la vulnérabilité due aux risques
- Anticiper et intégrer les risques dans tous les documents d'urbanisme et les opérations d'aménagement du territoire
- Améliorer la connaissance et la prévention des risques

40 000

emplois sur Sophia Antipolis



6 MD€

de chiffre d'affaires des acteurs de Sophia Antipolis



10 300

établissements commerciaux, artisanaux et de services



67%

du territoire sont sous dispositifs de protection d'espaces naturels





E, TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : UNE ANTICIPATION IMPÉRATIVE

PRINCIPAUX ENJEUX

- *Diminuer la pression de l'homme sur les milieux naturels et la biodiversité*
- *Maintenir et restaurer les continuités écologiques permettant le déplacement des espèces*
- *Protéger la qualité des cours d'eau*



Plateau de Caussois

Se préparer au changement climatique

Notre territoire est exposé aux aléas climatiques caractéristiques des secteurs méditerranéens. Les sécheresses récentes ont mis en avant la vulnérabilité du territoire avec des tensions sur les réserves en eau. La raréfaction des ressources en eau douce impose déjà des mesures et contraint ses usages. Le changement climatique laisse aussi présager une augmentation des dégâts causés par certains insectes ravageurs dont l'augmentation des températures favorise la prolifération.

PRINCIPAUX ENJEUX



- *Améliorer la connaissance et la recherche sur les conséquences du changement climatique*
- *Mettre en oeuvre des réponses adaptées en matière de santé, d'agriculture, d'économie, d'urbanisation, etc.*



Villeneuve-Loubet



La Brague

Un engagement fort dans la transition énergétique

La CASA entend jouer un rôle moteur en matière de réduction des consommations énergétiques et d'émissions de gaz à effet de serre (GES), de production d'énergies renouvelables et d'amélioration de la qualité de l'air.

Le potentiel de réduction des consommations d'énergie du territoire de la CASA a été estimé à 32 % sur l'ensemble des secteurs d'activités. De même, le potentiel de développement des énergies renouvelables est bien réel notamment dans les filières solaires et de récupération de chaleur. Enfin, les zones à proximité des axes routiers, parfois densément peuplées, sont les plus soumises à la pollution atmosphérique. Même si des améliorations de la qualité de l'air ont été observées grâce aux progrès technologiques, il existe encore un fort potentiel de réduction des gaz à effet de serre.

PRINCIPAUX ENJEUX



- *Etablir une stratégie commune du développement des énergies renouvelables et de réduction des consommations*
- *Poursuivre la réduction des émissions de polluants dans tous les domaines*



Usine de valorisation énergétique des déchets UNIVALOM

43%
des consommations énergétiques liées aux transports

36%
des milieux naturels forestiers

238KM
de linéaire de cours d'eau

32%
de potentiel de réduction des consommations d'énergie



UN AMÉNAGEMENT RAISONNÉ DU TERRITOIRE, SOUTENU PAR DES SOLUTIONS DE MOBILITÉ VERTUEUSES

Une consommation de l'espace à maîtriser

Les espaces urbains, agricoles, boisés et naturels sont aujourd'hui soumis à la pression de l'urbanisation, particulièrement dans le Moyen Pays. La CASA fait face à un défi majeur de maîtrise de sa consommation foncière. Pour répondre aux nouvelles obligations réglementaires, le développement du territoire devra tendre à une consommation d'espace divisée par 2 à l'horizon 2030 et vers le zéro artificialisation nette des sols d'ici 2050. La production de logements et le développement économique s'intégreront en priorité dans des zones déjà artificialisées, tout en s'inscrivant dans les principes de renaturation et de compensation.

PRINCIPAUX ENJEUX



- Limiter la consommation et l'artificialisation des sols de son territoire
- Promouvoir en priorité des aménagements dans les espaces déjà urbanisés (renouvellement, réhabilitation)
- Promouvoir la résilience des aménagements urbains aux changements climatiques

Un parc de logements diversifié à adapter aux besoins des habitants

Le parc de logements diversifié reste confronté à plusieurs problématiques : prix immobiliers élevés, tension du marché par manque d'offre, parc social insuffisant malgré les efforts pour soutenir son développement. Le parc de logements est composé à 79% d'appartements sur le Littoral contre une dominante de la maison individuelle d'environ 75% sur le Moyen et le Haut Pays. À l'instar des programmes immobiliers développés au sein de la Technopole, la production de logements devra privilégier la proximité des zones d'emplois et des transports en commun, tout en répondant aux besoins de tous les habitants actuels et à venir.

PRINCIPAUX ENJEUX



- Apporter une réponse de logement adaptée à tous les ménages et notamment aux actifs du territoire
- Développer une offre de logements diversifiée dans le neuf comme dans l'ancien, dans le privé comme dans le social
- Assurer le développement du territoire en tenant compte des capacités des milieux et des réseaux à répondre aux besoins (eau, assainissement, etc.)

Une offre performante d'équipements et de services, mais trop concentrée

La CASA dispose d'équipements importants, notamment hospitaliers et universitaires. Le territoire bénéficie d'une répartition cohérente des centralités de proximité (47 au total), qui regroupent des équipements, des services et des commerces. Cependant, l'évolution du tissu commercial, artisanal et de services (10 300 établissements) a longtemps favorisé les déplacements automobiles. La CASA devra s'efforcer de tendre vers un développement territorial plus équilibré.

PRINCIPAUX ENJEUX



- Renforcer l'organisation ou la structure du territoire en intégrant les enjeux de mobilité au sein et entre les centres urbains
- Conforter les centralités historiques et les polarités intermédiaires pour les communes peu dotées et éloignées des offres de services

Une mobilité du quotidien à garantir

L'utilisation massive de la voiture reste liée à l'éloignement des fonctions (domicile, travail, études...) et aux déplacements en chaîne (aller au travail/amener les enfants à école/faire des achats...). Cela provoque des congestions/embouteillages, sur un réseau routier déjà surchargé, particulièrement aux heures de pointe. La volonté est de proposer des alternatives crédibles et efficaces à la voiture individuelle.

La marche reste le mode privilégié pour les déplacements non contraints et en centre-ville. L'usage du vélo augmente, même s'il représente encore une part modeste des déplacements. Les transports en commun irriguent/desservent le territoire (transports urbains et scolaires, Bus-Tram, réseau ZOU!06, et TER ZOU!). Toutefois, ils restent confrontés à la faible densité d'une grande partie du territoire, rendant difficile une desserte fine des transports en commun. Cette mobilité du quotidien doit aussi évoluer en lien avec de nouvelles pratiques telles que le télétravail, l'autopartage, des espaces de coworking etc.

PRINCIPAUX ENJEUX



- Densifier l'urbanisation autour des principaux axes de transports en commun et assurer une intermodalité performante
- Encadrer et optimiser l'offre de stationnement publique et privée
- Encourager les alternatives à l'utilisation individuelle de la voiture et réduire le kilométrage total parcouru via l'automobile
- Soutenir et favoriser les nouvelles pratiques : télétravail, coworking, autopartage etc.
- Rééquilibrer le partage de l'espace public en faveur des modes actifs (marche et vélo)



47 espaces de proximité

9 millions de voyageurs sur le réseau Envibus (22 lignes)

0,21% de croissance de la population entre 2013 et 2019

2,09 personnes par ménage contre 2,19 en 2018

CONCERTATION, MODE D'EMPLOI

Participez à l'élaboration du projet de territoire de novembre à décembre 2022

Pour mettre en œuvre des projets en adéquation avec les besoins des habitants de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis (CASA), les élus lancent une vaste concertation en **novembre et décembre 2022**. Cette concertation vise à associer toutes les forces vives du territoire : acteurs publics et économiques, habitants, usagers et associations.

6 réunions publiques réparties sur l'ensemble du territoire sont organisées au plus près de tous et pour certaines en visio, vous permettant de participer et d'échanger avec les élus et techniciens du projet.

Un questionnaire vous sera adressé en novembre avec possibilité de répondre en ligne ou par courrier.

Cette concertation a pour but de récolter vos avis et/ou vos observations sur les enjeux du projet de territoire et d'enrichir les études. De nombreuses opportunités pour participer au projet CASA 2040 se présenteront au fil de son élaboration.

Votre avis a, dès maintenant, toute son importance !

Comment participer ?



Des réunions publiques près de chez vous

organisées en présentiel et en visio conférence (lien de la réunion sur www.casa2040.fr)

Mardi 8 Novembre 2022 à 18h

Antibes, Maison des Associations
288 chemin de Saint-Claude
(Accessible aussi en Visio)

Jeudi 10 novembre 2022 à 18h

La Colle-sur-Loup, Salle du Jeu de Paume
Avenue Clara Gasquet

Mercredi 16 novembre 2022 à 18h30

Valbonne, Salle du Pré des Arts
Espace de la Vignasse

Mercredi 23 novembre 2022 à 19h

Gourdon, Salle de la Bigarade - Pont du Loup
(Accessible aussi en Visio)

Jeudi 24 novembre 2022 à 17h30

Villeneuve Loubet, Pôle culturel Auguste Escoffier
Allée Simone Veil
(Accessible aussi en Visio)

Lundi 5 décembre à 18h

Coursegoules, Salle Les Pénitents Blancs
1 place de la Mairie

D'autres réunions pourront être organisées dans les communes le souhaitant : calendrier et liens pour visios disponibles sur www.casa2040.fr



Une grande consultation sur les enjeux

- Questionnaire adressé par courrier et possibilité de répondre en ligne sur www.casa2040.fr ou par courrier



Contribuez au projet

Observations et avis :

- www.casa2040.fr
- courrier : Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, 449 route des crêtes BP43, 06901 Sophia Antipolis
- registre papier : même adresse, sur RDV
- mail : casa2040@agglo-casa.fr



POUR VOUS INFORMER ET PARTICIPER
► **WWW.CASA2040.FR**

Démarche, études, calendrier, concertation, avis ou question